Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 70 (1925)
Heft: 6

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE ALLEMANDE

(*De notre correspondant particulier.*)

L'élection du maréchal Hindenburg à la présidence du Reich. — Le Règlement d'exercice de l'infanterie; l'esprit dans lequel il a été conçu. — L'utilisation des expériences de l'histoire militaire.

Bien que la *Rev. mil. suisse* soit un périodique militaire, je serais un mauvais chroniqueur si je passais sous silence l'élection du nouveau président du Reich, quel que politique que soit le fait. Car au sens historique, il ne s'est pas produit en Allemagne de journée plus importante depuis la période néfaste de novembre 1918. Inutile de dire que ce fut avec une vive émotion et des sentiments de profonde reconnaissance que, nous autres, officiers de l'ancienne armée impériale, nous saluâmes la candidature de notre vénéré maréchal et chef aimé pendant la guerre mondiale.

L'acceptation de cette candidature est le troisième grand sacrifice qu'il consentit à sa patrie. Le premier fut l'abandon de sa retraite de Hanovre sur l'appel que lui adressa son empereur et roi, en 1914, au commandement en chef [dans l'est, avec mission de libérer le sol de la patrie de l'invasion russe. La fidélité et la persévérance avec lesquelles, après la révolution de 1918, il resta à la tête des armées allemandes et les ramena en ordre dans les foyers fut le second. L'acceptation de sa candidature et le nouvel abandon de sa retraite sont le troisième et suprême sacrifice.

Quant à sa victoire électorale, elle n'a pas été due aux femmes et à la sentimentalité germanique comme l'ont écrit des journaux étrangers, mais à tous ceux chez qui l'amour de la patrie l'emporte sur l'esprit de parti. L'Allemand qui se tient au-dessus des partis l'a emporté sur l'Allemand homme de parti, et l'enseignement le plus net de la journée du 26 avril est que l'homme de parti succombe lorsqu'il lui est opposé un véritable homme du peuple.

Ce qui, avant tout, distingue le maréchal Hindenburg, ce sont ses qualités *humaines*. Ses traits essentiels de caractère sont le sentiment du devoir et de l'exemple à donner, son intégrité et la candeur de son âme. Et quant à ses qualités physiques et intellectuelles, on s'en fait des idées absolument fausses à l'étranger. La presse étrangére, je l'ai dit déjà dans des lettres précédentes, ne puise ses opinions

que dans notre presse républicaine surtout, et principalement dans la presse juive de Berlin.

D'autre part, en matière de fraîcheur physique et mentale, le maréchal peut concourir avec des hommes beaucoup plus jeunes. Pendant la guerre, son activité et son application soutenues du matin jusqu'au soir ont été du meilleur exemple à ses subordonnés. Se tenir debout des heures durant pendant que défilent devant lui des milliers d'hommes qui lui rendent hommage, et prononcer tant de discours d'une voix forte, n'est pas le fait d'un vieillard caduc. Il est de même ridicule de répandre que « les hommes qui entourent le vieux maréchal en feront ce qu'ils voudront. » Quiconque a eu l'honneur d'entrer en relation avec lui d'une manière un peu intime sait combien ceux qui croient cela se trompent.

En ce qui concerne le point de vue politique, je renvoie le lecteur aux passages suivants de ses *Mémoires* : « Je n'ai jamais pu comprendre que le bien de la patrie ait dû céder souvent à de misérables intérêts particuliers... J'ai la ferme conviction que par la profondeur et la force des opinions, les meilleurs esprits dans notre pays parviendront à unir les innovations et les trésors du temps passé pour former des valeurs durables qui seront le salut de la patrie. »

Ces paroles prouvent combien sont dans l'erreur ceux qui qualifient Hindenburg de « réactionnaire ». Il ne connaît pas de partis, il ne connaît que la patrie, dont le service lui est le devoir suprême. Et sera le bienvenu de lui qui que ce soit, qui, suivant son exemple, emploiera tous ses moyens pour rendre à l'Allemagne l'ordre et la propreté à l'intérieur, l'honneur et la liberté à l'extérieur.

* * *

En février 1924, j'ai parlé du règlement d'infanterie qui, comme les autres règlements, a été basé sur les expériences de la guerre mondiale et garantit une instruction conforme aux exigences du champ de bataille. Si l'on songe que les expériences de la campagne franco-allemande de 1870-71 ne furent utilisées par les règlements qu'une vingtaine d'années plus tard, il faut s'étonner que, cette fois-ci, aient paru, au bout de trois ou quatre ans déjà, et aient été remis aux différentes armes auxquels ils s'adressent, des règlements qui ne négligent aucune des expériences réalisées dans aucun des domaines de la guerre.

J'ai exposé, dans la susdite chronique de février, que tandis que l'ancien règlement de l'infanterie n'était qu'un livret de poche, le nouveau est constitué par six petits fascicules assemblés. Le premier de ces fascicules formule, entre autres, les principes d'après lesquels

l'instruction doit être donnée. C'est d'abord les devoirs du soldat envers la patrie, desquels découle la nécessité de la discipline, d'une discipline qui doit être maintenue d'autant plus strictement que la guerre se prolonge et pour l'obtention de laquelle on ne saurait reculer même devant les moyens les plus violents.

Voilà une vérité à laquelle tout ancien combattant de la guerre mondiale n'hésitera pas à consentir. Si l'on avait pu agir conformément à ce principe vers la fin de la guerre, il n'y aurait pas eu de si nombreux déserteurs et mutins.

L'indépendance du caractère et la joie des responsabilités, que l'on ne confondra pas avec l'entêtement et la manie de croire en savoir plus long que les autres, sont mises en lumière.

Le soldat doit être entraîné à être dur envers soi-même; son courage, son endurance, son énergie, sa confiance en ses possibilités doivent être fortifiés, afin qu'il soit en mesure de maîtriser les impressions les plus vives.

De nombreux paragraphes sont consacrés aux principes dont le chef, en général, doit s'inspirer. Qui les lira se rendra compte de ce que le règlement exige de lui. De même en lisant les pages qui traitent de l'éducation et de l'instruction théorique et pratique de l'officier. L'instruction intellectuelle s'acquiert par les jeux de guerre, les épreuves tactiques, les conférences et les travaux d'hiver sur des sujets militaires, les excursions tactiques à pied et à cheval (Übungs-Gänge und Übungs-Ritte). Chaque lieutenant doit passer par un examen qui permette d'apprécier le niveau de son instruction intellectuelle et de reconnaître ceux que leurs connaissances militaires et générales, ainsi que leur intelligence et leur esprit de jugement désignent pour devenir des aides dans la conduite des grandes unités, ou être employés comme professeurs dans les états-majors. On attache une importance particulière aux études d'histoire militaire, à la connaissance des armées et à celle des langues étrangères.

Outre une instruction professionnelle beaucoup plus approfondie qu'autrefois, on demande à l'officier moderne une instruction générale. Il doit connaître les fondements de l'Etat et du peuple allemand, ce qui contribuera à l'unité du peuple et de l'armée; il doit être rendu capable de comparer l'Allemagne aux autres pays, ce qui éclaircira son jugement. Tous les trois ans, chaque capitaine et chaque lieutenant présentera un travail d'hiver sur un sujet politique ou n'importe quelle autre discipline scientifique non militaire, qu'il choisira selon ses goûts.

L'instruction des sous-officiers et des soldats répond aux mêmes

principes, en tenant compte, naturellement, des différences de positions.

Des pages relatives à l'instruction des chefs, permettent de se faire une idée claire de l'esprit qui règne dans notre petite Reichswehr, la plus petite des armées européennes. On verra par quels moyens surtout intellectuels elle cherche à compenser les lacunes qui lui viennent du honteux traité de paix qui l'a privée des moyens de combat indispensables[1].

Les considérations générales concluent par le rappel d'un principe fondamental familier à tout officier allemand, car l'ancienne instruction sur le service en campagne le formulait déjà : Chacun, du chef le plus haut placé au plus jeune des soldats, doit être pénétré de cette vérité que la pire erreur qui puisse être commise est l'absence de résolution. Plutôt que l'inaction, mieux vaut se tromper dans le choix des moyens.

* * *

Quiconque a eu la chance de suivre les enseignements du général von Freytag-Lorinhoven, mort il y a quelques mois[2], lira avec des sentiments de profond respect sa dernière œuvre, brochure publiée en supplément par le *Militär Wochenblatt :* « L'utilisation des expériences de l'histoire militaire. » L'érudition de l'auteur dans le domaine de l'histoire militaire, cette érudition qui met tant de clarté dans ses travaux, apparaît une fois de plus, avec tout son éclat dans cet ouvrage. La façon dont von Freytag-Loringhoven relie les événements de la guerre mondiale à ceux semblables des temps antérieurs depuis les guerres napoléoniennes, captive le lecteur dès les premières lignes, et aussi bien le profane que le connaisseur en la matière. Les principaux événements de la guerre sont brièvement traités, mais bien à leur place, et les relations entre la guerre et la politique sont mises en évidence. Le lecteur se rend compte de la valeur éternelle des enseignements fondamentaux, sans omettre cette remarque de Clausevitz que « chaque époque a ses guerres à

[1] Pourquoi nos camarades de l'armée allemande parlent-ils toujours du « honteux » traité de paix ? Quand les événements du champ de bataille conduisent une armée qui, jusqu'au bout s'est bien battue, à se soumettre aux conditions du vainqueur pour éviter un pire sort à son peuple, quelle honte y a-t-il à reconnaître une circonstance devenue fatale? En tenant encore quelques jours, l'armée impériale aurait été acculée, selon toute probabilité, si ce n'est à plus entière, au moins à égale capitulation. Y aurait-il eu moins de défaite ? Le crime fait la honte et non pas l'échafaud, pourrait-on dire avec le poète. L'armée allemande s'est elle mal comportée ? Non. Il n'y a donc aucune honte à accepter les conditions du champ de bataille. (*Réd.*)

[2] Nécrologie, livraison de novembre 1924.

elle, dans les conditions qui lui sont propres, et avec la tournure d'esprit régnante[1]. »

Quoi que la guerre mondiale diffère préfondément de toutes celles qui l'ont précédée, il n'en reste pas moins que l'étude de l'histoire militaire conserve sa valeur d'enseignement, qu'elle est toujours le moyen d'instruction le plus efficace offert à celui qui, en cas de danger, entend être un chef à son peuple. « Le développement militaire ne s'interrompt jamais, écrit l'auteur ; dès lors, la guerre mondiale n'en saurait être le terme, pas plus qu'elle ne saurait rendre inutile la connaissance de ses précédents. »

« Cet ouvrage, écrit de son côté l'éditeur, est le dernier legs d'un officier qui, pendant toute sa vie, a mis son riche savoir à la disposition de sa patrie, et qui, même dans les périodes les plus sombres de l'après-guerre, a activement et sans relâche collaboré au relèvement de l'Allemagne. »

CHRONIQUE FRANÇAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

Mangin.

Après Maistre et Humbert, voici Mangin qui disparaît prématurément. Ainsi s'en vont les premiers, ceux des chefs militaires que la Grande guerre nous avait donnés et dont il était permis d'escompter, en raison de leur âge, de nouveaux services éventuels dans un avenir plus ou moins lointain.

La renommée de Mangin, confirmée, accrue, popularisée par son rôle toujours en vue dans les opérations de 1914-1918, datait cependant d'avant-guerre. Pourquoi donc disait-on, chez nous, après 1870, que les guerres coloniales avaient abâtardi notre haut-commandement ? Et qu'à se battre contre des Arabes en Algérie, des bandes de révoltés au Mexique, nos chefs militaires du second Empire avaient désappris les principes et les formes de la guerre européenne ? Comme s'il y avait, en matière de conduite des troupes, des principes interchangeables, selon les conditions variables dans lesquelles sont ces troupes.

Les principes, s'il y en a, sont éminemment stables. S'ils se plient aux circonstances, ce ne sont plus des principes. La vérité, c'est que

[1] Nous croyons pouvoir renvoyer ici au *Bulletin bibliographique* de la présente livraison, notices Camon et Boucher qui abordent le même objet. (*Réd.*)

notre armée, en 1870, ressemblait à ces corps célestes dans lesquels tout feu intérieur a cessé de créer de la vie. Elle était morte intellectuellement. Elle ne raisonnait plus et n'obéissait qu'à la seule impulsion des routines acquises. Voilà pourquoi toutes les notions fondamentales de la guerre, elle les appliquait indifféremment, qu'il s'agît de la brousse algérienne ou des plateaux lorrains, du Moukkala berbère ou des canons Krupp.

Cet état d'esprit dans lequel nous avait plongés la stupeur de nos désastres, trop longtemps après 1870, nous en avions gardé le souvenir encombrant. Dans les débuts de ma carrière militaire, voici bien longtemps, hélas ! on médisait couramment contre toute extension donnée à l'armée coloniale. La spécialisation des chefs de cette dernière était pour beaucoup dans cette crainte que l'on éprouvait de les voir atteindre au sommet de la hiérarchie avant les autres, s'emparer de tous les grands commandements et pervertir ainsi l'œuvre laborieuse de régénération intellectuelle entreprise dans l'armée métropolitaine, en vue de la « Grande guerre » d'Europe. Je n'oserais guère avancer que cette notion n'a pas nui à la carrière d'un Galliéni et si Joffre a pu, en 1911, être nommé vice-président du Conseil supérieur de la guerre, ce ne fut pas, soyez persuadés, *à cause* de sa carrière coloniale antérieure et des qualités qu'il y avait révélées, mais bien plutôt *malgré* cette carrière coloniale, pour laquelle je me souviens avoir entendu son entourage immédiat plaider les circonstances atténuantes !

La guerre de 1914-1918 a fait justice de ces appréhensions ridicules. Les facultés de commandement sont telles ; elles ont une nature intime si personnelle ; elles résident tellement plus dans le caractère individuel que dans l'intelligence acquise ou dans le cœur, que le milieu dans lequel elles s'exercent ne joue qu'un rôle secondaire sur leur développement. Ce n'est pas à l'école militaire de Brienne, ou à Valence, Auxonne et autres lieux que s'est formé le génie guerrier de Napoléon. L'étincelle a jailli du contact avec la vie elle-même. Et quand le soir du 10 août, Bonaparte assistant à la palinodie du roi Louis XVI s'écriait en un terme viril : *Che coglione* ! la leçon qu'il tirait de l'événement lui servirait un jour sur le champ de bataille.

De même pour nos généraux qui, avant 1914, ont contribué à la création de notre empire colonial, et des troupes qui y ont pris part. C'est un régiment colonial qui vient en tête dans les citations collectives à l'ordre de l'armée. Quelqu'un eût-il plus la juste notion des nécessités de la grande guerre que Galliéni lorsque, gouverneur de

Paris en 1914, il mettait avec un empressement mal contenu, à la disposition du généralissime, toutes les ressources de son camp retranché pour prendre part à la bataille de la Marne ? Ses aptitudes au raisonnement avaient-elles été développées ou amoindries par ses campagnes coloniales ? L'essentiel, et c'est en quoi consistait sa propre valeur, c'est qu'il les eût exercées à quelque poste qu'il se trouvât placé.

Ainsi de Mangin : un laborieux, un cultivé, surtout un caractère. Il était né pour l'action. Issu en 1866 d'une vieille famille lorraine, petit-fils d'un préfet de police de la Restauration, l'armée l'attire. Il s'engage, est reçu à St-Cyr à vingt ans. Il en sort dans l'infanterie de marine. Tout de suite, il participe au Soudan à la capture de Samory. Puis, avec Marchand, il est à Fachoda. Au Maroc enfin, le premier, il entre à Marrakech. Telles sont les principales étapes qui jalonnent sa brillante et rapide carrière coloniale. Cinq blessures montrent quelle est sa méthode de commandement et combien le prestigieux empire qu'il exerce sur ses noirs est fait d'exemple, de bravoure, d'entrain.

De même pendant la grande guerre. S'il est dur pour les autres, lui-même ne se ménage point. Le maréchal Pétain le rappelait devant sa dépouille mortelle, au moment des suprêmes honneurs : « On m'a raconté, disait-il, qu'en première ligne, au cours d'une immobilisation momentanée, un soldat lui désignait prudemment au travers d'un créneau la mitrailleuse dont les rafales arrêtaient notre avance. Et le général de se dresser au-dessus du parapet, cible vivante, avec son képi rouge largement brodé d'or : — « Regarde, mon ami, cette mitrailleuse ne tire pas ; elle est à toi quand tu voudras la prendre. » Que refuser à un tel chef ? Il a été un superbe entraîneur d'hommes, un merveilleux animateur de sa troupe. Celle-ci, quoiqu'en ait pu dire l'arrière, l'aimait, lui était dévouée et le jour de ses funérailles, dans le menu peuple de Paris qui se pressait respectueux sur tout le cortège, il n'était pas question de Mangin-le-Boucher, mais du Mangin vainqueur à Neuville-St-Vaast en 1915, vainqueur à Douaumont en 1916, vainqueur à Laffaux, à Vailly, au fort de Condé en 1917, vainqueur enfin en 1918 à Lassigny, le 11 juin, à Villers-Cotterets, le 18 juillet, qui marque le tournant définitif de la guerre.

Son esprit de décision, son autorité dans l'exécution le classent à part et très au-dessus de la plupart de nos généraux de la dernière guerre. Foch, qui s'y connaissait en chefs, nous disait un jour : « De tous les généraux de la fin de la guerre, il y en eut deux que je n'avais jamais besoin de pousser : Mangin et ... » Je vous dirai le nom du

deuxième lorsqu'il ne pourra plus en tirer vanité et je souhaite que ce soit le plus tard possible.

Chez Mangin, homme d'action, la culture intellectuelle, qu'il avait fort étendue et diverse, était tout entière orientée vers l'action. L'histoire, avec un recul suffisant, le jugera dans les diverses missions qu'après la guerre il eut à remplir et qui ne sont pas des missions exclusives de combattant : occupation des pays rhénans, voyage diplomatique en Amérique latine.

Mais son nom restera plus particulièrement attaché à la mise en valeur de notre empire colonial. Dans le livre qu'il consacrait, en 1910, à *la Force noire*, il fut le protagoniste de l'emploi des bataillons sénégalais sur le champ de bataille. L'improvisation a permis de recruter 180 000 soldats de couleur pendant la guerre. Au dire de Mangin, le nombre eût triplé si l'opération avait pu être méthodiquement préparée dès le temps de paix. Chimère ou réalité de demain ? Là encore, la question est trop neuve pour qu'on puisse dès à présent discerner avec certitude les chances d'avenir de cette conception un peu simpliste d'une France comptant, dans le monde, 100 millions de français, blancs ou de couleur.

Quoi qu'il en soit, Mangin restera l'un des grands serviteurs du pays, et, comme l'a résumé en termes excellents le maréchal Pétain, il aura été « un homme d'action, avec tout ce que ce terme représente, sachant combiner les ardeurs de son âme et les finesses de son intelligence pour atteindre les divers buts que son patriotisme lui suggérait ».

INFORMATIONS

CHEVAUX A LA RATION

La loi sur l'organisation militaire de la Confédération Suisse du 12 avril 1907, prévoit à son article 74 : « Les lieutenants-colonels » et les officiers d'un grade plus élevé exerçant un commandement » dans l'élite ont droit à une indemnité annuelle pour un cheval » de selle en leur possession. Il en est de même des officiers de l'état-» major, incorporés dans l'état-major de l'armée ou dans les états-» majors de l'élite. »

Il me paraît que cette disposition n'est pas normale et qu'elle devrait être revisée pour les motifs suivants :

Un capitaine d'Etat-major général a droit à un cheval à la ration. Cet avantage se comprend si l'on tient compte des services supplémentaires qu'il doit accomplir pour passer à l'Etat-major général ; mais lorsque ce capitaine d'E. M. G. est transféré, avec le grade de